



EDITORIAL

Ce numéro présente la particularité de comporter deux parties très différentes.

La première réunit trois contributions sur le thème de **la désistance**, c'est-à-dire sur les processus de sortie de la délinquance, chez les adolescents et jeunes adultes. Ces contributions sont issues d'un colloque qui s'est tenu à Québec autour des questions que posent le devenir adulte. On y trouvera, autour des paradoxes, d'accès à l'autonomie (F Nadeau), une réflexion sur les politiques pénales concernant les mineurs et les jeunes adultes en France (H Hamon) et des données probantes sur les études et programmes criminologiques (L H Choquet) qui ont été développés dans ce contexte. Elles sont révélatrices des enjeux actuels de la justice des mineurs, en France, comme dans beaucoup d'autres régions du monde.

La seconde, concerne les *big data* et les questions que pose leur application à la médecine en général et à la psychiatrie en particulier. Celles-ci sont issues d'une journée scientifique organisée à Nantes autour de cette question originale, partie du constat que le numérique et, avec lui, l'accès à des données hétérogènes en grand nombre (*big data* : terme dont la première occurrence relèverait d'une présentation au Congrès de l'*Econometric Society* en 2000) se répandent dans des domaines aussi divers que l'industrie, le commerce, l'assurance, la santé, contribuant à la « promotion et aux crispations de l'individu hypermoderne » (S Charles 2006).

Tandis que la définition même des *big data* ne trouve pas de consensus, leur usage en santé avance, mobilisant espoirs et fantasmes. La désignation de cet usage évolue très vite : d'abord popularisé sous le terme de médecine personnalisée, ou celui de médecine des 4P (« prédictive, préventive, personnalisée et participative »), on parle aujourd'hui de médecine de précision, pour l'essentiel en lien avec les acquis du séquençage du génome humain. Préalables à cet usage, les avancées technologiques portées par la numérisation accentuent également leur implantation en clinique quotidienne (chirurgie par ordinateur, immersion dans des mondes virtuels éducatifs et/ou thérapeutiques – autisme, Alzheimer, phobies, télémédecine...) comme autant de médiations entre soignants et soignés. Aujourd'hui médecine de précision et technologie numérique avancée se rencontrent, se croisent, s'interpellent sans que les tenants et les aboutissants de ces nouveaux savoirs soient clairement circonscrits.

Si l'usage des technologies et plus fondamentalement encore des données hétérogènes en grand nombre vient changer le rapport au savoir, donc à l'exercice de la relation thérapeutique, que va-t-il advenir de l'accueil, de la rencontre, du soin et de l'accompagnement, particulièrement en psychiatrie qui a pour cœur l'intersubjectivité ? Les psychiatres cliniciens, qui situent depuis des décennies en un horizon lointain les découvertes des neurosciences, doivent-il s'attendre ici à un changement véritable des pratiques voire des paradigmes ?

La succession des différentes réflexions contenues dans ce dossier, faisant dialoguer Sciences Humaines et Sociales et Médecine, plus particulièrement psychiatrique, aborde des aspects clés de l'actualité de ce paysage, actualité mouvante et, à certains égards, plus rapide que les délais éditoriaux traditionnels. Ces réflexions souhaitent donc aussi réintroduire une temporalité humaine en tant que nécessaire à la préservation du sens du progrès, lorsque progrès il y a.

La place de la génomique en psychiatrie (M Lemoine), celle des objets connectés (X Briffault, M Mogiève), ainsi que l'appréhension technologique des données textuelles (L Falissard) seront donc interrogées en vis-à-vis des dimensions humaines et sociales que ces savoirs et techniques mobilisent au service de la personne : l'histoire (H Guillemain), le droit (M Couturier), l'épistémologie et l'éthique (A Grenouilloux) et enfin le cadre conceptuel (nouveau paradigme ?) de la Médecine de la Personne (M Botbol).

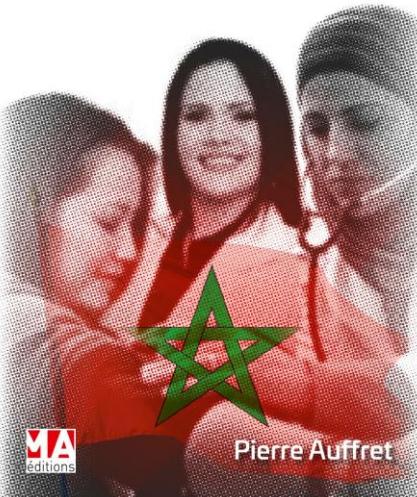
A noter le neutre pluriel latin *data* (du singulier *datum*) perd régulièrement son genre et son nombre dans ce mouvement mondialisé à dominante anglo-saxonne et les traductions font parler de *la Data* ou *du Big data* selon des usages encore flottants. ■

Armelle GRENOUILLOUX et Michel BOTBOL
g.noux@wanadoo.fr mbotbol@icloud.com

DROIT, SANTÉ,
SOCIÉTÉ
est une série du
JOURNAL DE
MÉDECINE LÉGALE,
DROIT MÉDICAL



MAROC :
**LA COUVERTURE
MEDICALE DE BASE**
Deux décennies de réformes



MA Éditions - ESKA

Maroc : la couverture médicale de base **Deux décennies de réformes**

Pierre Auffret

En 2002 le Maroc adoptait une loi visant à instaurer une couverture médicale de base (CMB) pour l'ensemble de la population. Pour ce pays où l'assurance santé ne concernait qu'environ 16,5 % de la population, ce fut un progrès social énorme. Progrès d'autant plus important qu'il visait aussi à remettre sérieusement de l'ordre dans la prise en charge des personnes les plus démunies. Pour faire fonctionner le tout, les institutions existantes furent alors réformées et de nouvelles furent mises en place. De son côté le Ministère de la Santé entreprit la mise à niveau des hôpitaux publics. Toutefois, l'élan initial allait s'essouffler et des retards apparaîtront : le régime d'assistance médicale aux personnes démunies (RAMED) restait concentré dans des zones pilotes, le régime des « Indépendants » tardait à être mis en place, les mutuelles d'entreprises rechignaient à rejoindre le régime général. La réforme stagnait. Le Roi Mohammed VI qui avait voulu cette loi se vit contraint d'intervenir. La mise en place de la CMB reprit. Quinze ans après l'adoption de la loi N° 65-00 instituant la CMB, la réforme est un succès qui sert maintenant de modèle pour de nombreux autres pays.

Fin 2016, c'était environ 60 % de la population qui bénéficiaient d'une prise en charge institutionnelle. Pourtant des nuages semblent se profiler à l'horizon. Les responsables marocains sont d'ailleurs conscients. Ils reconnaissent que des efforts importants sont encore à faire pour adapter l'offre publique de soins aux attentes de la population, pour que la gestion administrative des hôpitaux publics soit modernisée, pour que l'accueil du patient soit amélioré, pour que l'équilibre financier des régimes d'assurance santé soit pérennisé. Ces responsables savent aussi que les mutations socio-économiques et démographiques, les changements politiques et la mise en place de la régionalisation vont changer profondément les bases sur lesquelles la couverture médicale de base a été organisée.

C'est l'histoire de ce formidable challenge technique et financier, parfois des échecs, souvent des retards, que ce livre retrace.

Pierre AUFFRET est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris – Section Économique et Financière et spécialiste en assurance santé, financement de la santé et protection sociale. Il a été Consultant France et international (1988-1990 et depuis 1992), Directeur Général (1990 à 1992) de la Mutuelle Nationale MCD (France) et Conseiller technique auprès du Ministre de l'Économie et des Finances de Côte d'Ivoire (1978 à 1983). Il a suivi depuis 2002 au Maroc, la mise en place de la Couverture médicale de base (assurance santé) dans le cadre de plusieurs projets financés par la Commission européenne et par l'Agence française de développement. Depuis cette date, il a effectué plus d'une vingtaine de missions de suivi ou d'assistance technique. Missions qui l'ont amené à rencontrer tous les responsables Marocains impliqués dans la mise en place de la couverture médicale de base et à participer à de très nombreuses réunions de travail avec ces autorités.

BON DE COMMANDE

Je désire recevoir exemplaire(s) de l'ouvrage : « **Maroc : la couverture médicale de base** »
par **Pierre Auffret** - Code EAN 978-2-8224-0508-9

Prix : 24.90 € + 1,00 € de frais de port, soit € x exemplaire(s) = €

Je souhaite commander : 100 ex 200 ex 300 ex 400 ex 500 ex
remise de 5 % à partir de 100 exemplaires

Je joins mon règlement à l'ordre des Editions ESKA : chèque bancaire

Carte Bleue Visa n° Date d'expiration :
 Signature obligatoire :

par Virement bancaire au compte des Editions ESKA
Etablissement BNP PARIBAS – n° de compte : 30004 00804 00010139858 36
IBAN : FR76 3000 4008 0400 0101 3985 836 BIC BNPAFRPPPCE

Je souhaite recevoir une Convention de formation

Société / Nom, prénom :

Adresse :

Code postal : **Ville :** **Pays :**

Tél. : **Fax :** **E-mail :**

Veuillez retourner votre bon de commande accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :

MA Editions - ESKA – Contact : adv@eska.fr

12, rue du Quatre Septembre – 75002 Paris - France - Tél. : 01 42 86 55 75 - Fax : 01 42 60 45 35